

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58  
mairie.auger.60@wanadoo.fr

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du mardi 28 MARS 2006

### Présents :

F.Dalongeville, P Bellonnet, S Derriche, Laurent Desmet, F Meunier, E Herbain, F Mommelé, V Joly. .

### Absents excusés : M Sagie

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 mars 2006.

### 1. Vote du compte administratif 2005 :

Madame PIDEMONT Virginie, Secrétaire, présente le compte administratif 2005. Le Compte administratif 2005 présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 63 253.55 Euros et fait apparaître un solde d'exécution négatif de la section d'investissement de 2 830.82 Euros.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire sort de la salle du conseil pendant la délibération.

Le compte administratif 2005 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Vote du Compte de gestion 2005

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2006 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2005  
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2005, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Considérant que toutes les opérations sont conformes.

1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2005, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2005 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58  
mairie.auger.60@wanadoo.fr

- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;
- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2005 par le Receveur, visé et certifié  
Conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **3. Affectation du résultat 2005**

- Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,  
Après avoir approuvé le même jour, le Compte administratif 2005 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 63 253.55Euros (soixante trois mille deux cent cinquante trois euros et 55cts)
- Constatant que ledit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution négatif de la section d'investissement, entraînant un besoin de financement s'élevant à la somme de 2 830.82 euros.

Décide sur proposition du Maire d'affecter au budget primitif le résultat comme suit :

• Affectation en réserve (1068)	
Financement de la section d'investissement	53 947.00 Euros
• Report en section de fonctionnement Ligne 002 en recettes	9 307.00 Euros

### **4. Vote du Budget primitif 2006**

La commission budget s'est réunie pour préparer le budget primitif 2006. Ce budget conditionne notamment les diverses subventions nécessaires à la réalisation des projets communaux. Pour 2006, les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- 1) 193 029.00€ pour la section de fonctionnement (194 459 € en 2005)
- 2) 1 039 571.67€ pour la section d'investissement (142 249 € en 2005)

### **5. Vote des quatre taxes**

Fabrice Dalongeville exprime sa réflexion concernant la politique fiscale de la commune. Il précise que les points qu'il va aborder s'inscrivent dans le prolongement du débat qui a été conduit par le conseil l'année dernière au moment de l'élaboration du budget 2005. Le maire commence par rappeler qu'il est nécessaire de montrer que la participation des habitants d'Auger progresse si l'on souhaite obtenir les subventions des conseils général et

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

régional ainsi que celles de l'Etat. Le maire précise également que si les locations d'appartements et le loyer du pylône Orange apportent de nouvelles ressources importantes, elles ne couvrent pas l'ensemble des projets en cours. De plus, il s'agit aussi de garder une capacité d'investissement pour assurer les besoins courants de la commune.

Deux scénarios sont présentés : l'un avec une augmentation de la recette globale comme l'an passé de 5% ; le second de 3%. Après discussions et échanges de points de vue, Fabrice Dalongeville propose au conseil un compromis à 3,9%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour une augmentation de 3.9%. Avec 5 Voix pour, une abstention (M. Laurent DESMET), et une voix contre (M.Eric HERBAIN).

## **6. Délibération pour subventions au titre de l'état**

### **1. Demande de subvention travaux cloche de l'église**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire à Mr MARINI, Sénateur de l'Oise. Les travaux s'élèvent à la somme de 1 712.00 € HT soit 2 047.55TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents :

- Approuve le principe des travaux.
- Sollicite auprès de Monsieur Philippe MARINI, Sénateur de l'Oise, une subvention au titre de l'Etat d'un montant de 850.00€ afin de participer au financement de la réfection du lavoir et du caniveau d'eau pluviale.

### **2. Demande de Subvention pour la réfection du lavoir et du caniveau d'eau pluviale**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire à Mr MARINI, Sénateur de l'Oise.

Les travaux s'élèvent à la somme de 8 166.80 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents :

- Approuve le principe des travaux.
- Sollicite auprès de Monsieur Philippe MARINI, Sénateur de l'Oise, une subvention au titre de l'Etat d'un montant de 3 000€ afin de participer au financement de la réfection du lavoir et du caniveau d'eau pluviale.

## Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

### **3. Demande de Subvention pour travaux de gravillonnage**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire à Mr MARINI, Sénateur de l'Oise.

Les travaux s'élèvent à la somme de 11 350.00 € HT soit 13 600.00TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents :

- Approuve le principe des travaux.
- Sollicite auprès de Monsieur Philippe MARINI, Sénateur de l'Oise, une subvention au titre de l'Etat d'un montant de 5 000.00€ afin de participer au financement des travaux de gravillonnage.

### **4. Demande de Subvention pour la création du site internet**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire à Mr MARINI, Sénateur de l'Oise.

Les travaux s'élèvent à la somme de 2 500.00 € HT soit 2 892.00TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents :

- Approuve le principe des travaux.
- Sollicite auprès de Monsieur Philippe MARINI, Sénateur de l'Oise, une subvention au titre de l'Etat d'un montant de 1000.00€ afin de participer au financement de la création du site internet.

## **7. plan de financement pour subventions au titre de l'état**

### **1. Plan de financement travaux cloche de l'église**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant pour les travaux de la cloche de l'église :

Les travaux s'élèvent à la somme de 1 712.00 € HT soit 2 047.55TTC.

#### **Financement :**

Subvention de titre de l'état : 850.00€

Fonds propres : 862.00€

**TOTAL : 1 712.00€**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents :

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58  
mairie.auger.60@wanadoo.fr

- Approuve le plan de financement

## **2. Plan de financement travaux pour la réfection d'un lavoir et la réfection du caniveau d'eau pluviale**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant pour les travaux de réfection du lavoir et du caniveau d'eau pluviale :  
Les travaux s'élèvent à la somme de 8 166.80€ TTC.

### **Financement :**

Subvention de titre de l'état : 3 000.00€  
Fonds propres : 5 166.80€  
**TOTAL : 8 166.80 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents :

- Approuve le plan de financement

## **3. Plan de financement TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant pour les travaux de gravillonnage de la route entre Auger et le Luat :  
Les travaux s'élèvent à la somme de 11 350.00€ HT soit 13 574.60€ TTC

### **Financement :**

Subvention de titre de l'état : 5000.00€  
Fonds propres : 6 350.00€  
**TOTAL : 11 350.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents :

- Approuve le plan de financement

## **4. Plan de financement création du site internet**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le plan de financement suivant pour les travaux de création du site internet :  
Les travaux s'élèvent à la somme de 2 500.00€ HT soit 2 892.00€ HT

# Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

## **Financement :**

Subvention de titre de l'état : 1000.00€

Fonds propres : 1 500.00€

**TOTAL : 2 500.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses Membres présents :

- Approuve le plan de financement

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal